

DEC182680DR15

Décision portant cessation de fonctions de M. Touati DOUAR, assistant de prévention (AP) au sein de l'UMR5248 intitulée Institut de Chimie et de Biologie des Membranes et des Nanoobjets (CBMN)

LA DIRECTRICE

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC161413DR15 du 20 juin 2016 portant nomination de M. Touati DOUAR aux fonctions d'AP,

DECIDE :

Article 1^{er} : Il est mis fin aux fonctions d'assistant de prévention (AP) exercées par M. Touati DOUAR, dans l'UMR 5248 intitulée Institut de Chimie et de Biologie des Membranes et des Nanoobjets (CBMN), à compter du 1^{er} octobre 2018.

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Talence, le 9 octobre 2018

La directrice de l'unité

Sophie LECOMTE

Visa du délégué régional du CNRS

Younis HERMES

